



# Recherche et développement dans l'industrie canadienne, 2005

Nom et adresse de l'unité déclarante

If you prefer this questionnaire in English,  
please check 

Prière de corriger le nom ou l'adresse au besoin

## RENSEIGNEMENTS

### Objectif de l'enquête

Cette enquête est nécessaire à la production de renseignements statistiques utiles permettant de suivre l'évolution des activités scientifiques et technologiques au Canada et élaborer une politique relative aux sciences et à la technologie. Vos données permettront, entre autres, la planification et l'évaluation des programmes visant à stimuler la recherche et développement (R-D) ainsi que des données nationales sur les dépenses et le personnel en matière de R-D scientifique. Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées « **Recherche et développement industriels** » (n° 88-202-XIF au catalogue) et « **Statistique des sciences** » (n° 88-001-XIF au catalogue).

### Autorisation

Cette enquête est autorisée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1995, chapitre S19.

### Exigence légale

En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

### Confidentialité

La Loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique pouvant divulguer des renseignements au sujet d'un organisme identifiable sans le consentement préalable, par écrit, de cet organisme. Les données déclarées sur ce questionnaire seront examinées avec une discrétion garantie, utilisées pour fins statistiques et publiées d'une façon globale seulement. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information.

### Entente fédérale-provinciale

Afin d'éviter de répéter les éléments de cette enquête et de fournir des statistiques analogues, nous nous sommes entendus avec l'Institut de la statistique du Québec en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada, où l'on transmettra à l'Institut de la statistique du Québec, les données des sociétés situées ou ayant des activités de R-D au Québec. La Loi sur la statistique du Québec renferme les mêmes dispositions que la Loi sur la statistique du Canada pour ce qui est de la confidentialité et des sanctions prises en cas de divulgation.

### Période de déclaration et couverture

Ce questionnaire doit être rempli pour l'année financière se terminant en 2005. Cette déclaration ne doit pas tenir compte des opérations étrangères. Veuillez déclarer les montants en monnaie canadienne.

### Couplage des données prévu

Dans le but d'améliorer les possibilités analytiques de cette enquête, Statistique Canada a l'intention de combiner les renseignements de l'Enquête des dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie avec les renseignements que votre organisation a fournis dans le cadre de l'Enquête recherche et développement dans l'industrie canadienne.

Veuillez compléter un questionnaire séparé pour chaque **société ayant des activités de R-D** au Canada.

- Si vos dossiers ne permettent pas la préparation de déclarations séparées, assurez-vous que les questions 1 à 8 **comprennent seulement** des données sur la R-D exécutée au Canada.
- Si votre société exécute de la R-D, **vous devez répondre à toutes les questions.**
- Si votre société n'exécute aucune R-D mais finance des activités de R-D, **vous devez répondre aux questions 2, 3, 4, 10, 11, 12, 13, 14, et l'attestation.**
- Veuillez voir le « **Guide de directives** » pour les définitions commençant à la page 8.

## ATTESTATION

Nom de la personne qui a complété le questionnaire (*lettres moulées*)

Adresse d'affaire

Fonction officielle

Date

Code postal

N° de téléphone

Poste

Adresse électronique

Numéro de TPS (n° NE)

N° de télécopieur

5-5300-402.2 2006-06-27 SQC/SAT - 465-60041



**6. DÉPENSES AU CANADA POUR LA R-D EXÉCUTÉE AU SEIN DE CETTE UNITÉ DÉCLARANTE**  
(le grand total de 2005 doit correspondre au total de la question 8) (en milliers de dollars canadiens)

	Dépenses courantes			Dépenses en immobilisations				Total
	Traitements et salaires*	Autres dépenses courantes**	Total, dépenses courantes	Terrains	Édifices	Outillages & autres	Total, immobilisations	
(milliers de \$CAN)								
a) Effectuées en 2004								
b) Effectuées en 2005								
c) Projetées pour 2006								
d) Prévues pour 2007								
e) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2005) affectées au développement de logiciel***								%
f) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2005) affectées à la biotechnologie***								%
g) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2005) affectées à la prévention, au traitement et au réemploi de déchets et polluants, ainsi qu'à la réduction dans l'utilisation de matières d'énergie***								%
h) Y a-t-il des bénéfices environnementaux significatifs qui découlent potentiellement de la R-D déclarée pour l'année 2005 (excluant la R-D indiquée à la question 6g)?***	Oui <input type="radio"/> ou Non <input type="radio"/>							
i) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2005) affectées aux matériaux avancés***								%
j) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2005) affectées à la nanotechnologie***								%

\* Inclure les avantages sociaux des personnes effectuant de la R-D.  
 \*\* Inclure les contrats pour les services nécessaires à la poursuite des travaux R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage nécessaire à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure les contrats pour les travaux de R-D, ceux-ci doivent être déclarés aux questions 10 et 11. **Exclure l'amortissement en capital.**  
 \*\*\* Voir le « Guide de directives », pages 9 et 10.

**7. RENSEIGNEMENTS RÉGIONAUX SUR LA R-D EXÉCUTÉE AU SEIN DE CETTE UNITÉ DÉCLARANTE EN 2005 (Les dépenses doivent être déclarées en milliers de dollars canadiens)**

Région où la R-D a été exécutée	Nombre d'établissements de R-D (compte)	Dépenses de R-D		Personnel de R-D	
		Courantes	Immobilisations	Professionnel	Personnel auxiliaire
		(milliers de \$CAN)		(Équivalence plein-temps**)	
1. Terre-Neuve-et-Labrador					
2. Île-du-Prince-Édouard					
3. Nouvelle-Écosse					
4. Nouveau-Brunswick					
5. Québec (exclure Montréal et la région de la Capitale nationale)					
6. Montréal, la région métropolitaine de recensement* (RMR)					
7. Région de la Capitale nationale*: Québec (spécifiez) :					
Ontario (spécifiez) :					
8. Ontario (exclure Toronto et la région de la Capitale nationale)					
9. Toronto, la région métropolitaine de recensement* (RMR)					
10. Manitoba					
11. Saskatchewan					
12. Alberta					
13. Colombie-Britannique					
14. Yukon, Territoire du Nord-Ouest et Nunavut					
<b>Total (égal aux dépenses et personnel pour 2005 inscrits aux questions 6b) et 5a))</b>					

\* Voir le « Guide de directives » pour le territoire de la région de la Capitale nationale, et les RMR de Montréal et Toronto.

\*\* Voir le « Guide de directives » pour la définition d'équivalence plein temps

**Veuillez compléter la question 9 pour chacun des établissements identifiés ci-dessus.**

8. SOURCES DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE R-D EXÉCUTÉS AU SEIN DE CETTE UNITÉ DÉCLARANTE EN 2005	Sources canadiennes	Sources étrangères
	(milliers de \$CAN)	
a) Financement provenant de cette unité déclarante (inclure également le financement des sociétés inscrites à la question 1a)		
(i) Veuillez indiquer le % de a) provenant de sociétés de capital de risque	%	%
	(milliers de \$CAN)	
b) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s) (seulement celles non-comprises à la question 8a). <b>Nom des sociétés</b> (veuillez inscrire en lettres moulées l'appellation légale et ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire)		
<b>Total partiel (b)</b>		
c) Administration fédérale dans le cadre de :*		
(i) <b>Subventions à la R-D</b> et la partie consacrée à la R-D <b>seulement</b> provenant de toutes autres subventions.		
<b>Industrie Canada</b> : Programme de partenariats technologiques		
<b>Conseil national de recherches du Canada</b> : Programmes d'Aide à la Recherche Industrielle		
<b>Agence de promotion économique du Canada Atlantique</b>		
<b>Développement économique Canada (régions du Québec)</b>		
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest Canada</b>		
<b>Autres programmes subventionnés</b> (spécifiez) :		
(spécifiez) :		
<b>Total partiel (c i)</b>		
(ii) <b>Contrats R-D</b> et la partie consacrée à la R-D <b>seulement</b> provenant de tous autres contrats.		
<b>Ministères contractants</b> : (les paiements sont souvent effectués par l'entremise du Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada : donc, s.v.p. spécifiez le ministère contractant)		
<b>Agence spatiale canadienne</b>		
<b>Défense nationale</b>		
<b>Autres contrats</b> (spécifiez) :		
<b>Total partiel (c ii)</b>		
d) Administration provinciale :*		
(spécifiez la province) :		
(spécifiez la province) :		
(spécifiez la province) :		
<b>Total partiel (d)</b>		
e) Travaux de R-D exécutés pour le compte d'autres sociétés		
<b>Nom des sociétés</b> (veuillez inscrire en lettres moulées l'appellation légale et ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire)		
<b>Total partiel (e)</b>		
f) Autres organismes (ex. : universités, gouvernement étranger)		
<b>Total partiel (a à f)</b>		
<b>Total (égal au grand total des dépenses de 2005 inscrit à la question 6b).....</b>		

\* Questions 8c) et 8d) – Ne comprend pas les sources de financement ou crédit d'impôt provenant d'encouragements fiscaux; ceux-ci font partie des sources internes déclarées à la question 8a).

## NATURE DES ACTIVITÉS DE R-D – 2005 (question 9)

Veillez compléter la question qui suit pour chaque établissement de R-D (tel qu'identifié à la question 7).  
Si vous avez plus d'un établissement, veuillez photocopier cette section et la compléter pour chaque établissement.

9. **Établissement de R-D n°**  **(par exemple : 1, 2, 3, etc.)**

Nom de l'établissement de R-D :

Adresse de l'établissement de R-D :

Rue

Ville

Province

Code postal

Personne-ressource :

Nom

( )

Fonction

N° de téléphone

a) Quelles étaient les dépenses courantes de R-D (excluant les immobilisations) de cet établissement de R-D en 2005? (le total des montants déclarés pour tous les établissements de R-D doit correspondre au <b>total des dépenses courantes</b> de la question 6b))	(milliers de \$CAN)
b) Combien de scientifiques et d'ingénieurs (équivalence plein temps) cet établissement de R-D comptait-il en 2005? (le total des montants déclarés pour tous les établissements de R-D doit correspondre au <b>Total des scientifiques et ingénieurs</b> de la question 5a))	(équivalence plein temps)
c) Veuillez estimer, en pourcentage des dépenses courantes de R-D, la répartition approximative de vos activités de R-D en 2005.	
A. Recherche pure (aucune application pratique en vue)	%
B. Recherche appliquée (avec application pratique en vue)	%
C. Développement de nouveaux * produits	%
D. Amélioration de produits existants *	%
E. Développement de nouveaux * procédés	%
F. Amélioration de procédés existants **	%
G. Développement de nouveaux * services techniques	%
H. Amélioration de services techniques existants **	%
	<b>100%</b>

\* Veuillez comprendre par nouveau ce qui est totalement ou essentiellement nouveau ou inconnu pour le personnel de votre établissement de R-D. Le produit, procédé ou service en question peut exister ailleurs dans le monde, mais cela n'aide en rien la R-D effectuée dans votre établissement puisque votre personnel n'a pas accès à l'information nécessaire pour éviter les risques normalement associés au développement.

\*\* Veuillez comprendre par existant que votre personnel travaille à l'amélioration d'un produit, procédé ou service sur lequel il possède l'information de base, mais il n'est pas nécessaire que ce produit, procédé ou service soit déjà fourni ou offert par votre société.

## DONNÉES SUR LES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D (questions 10 et 11)

### 10. PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE PAR D'AUTRES ORGANISMES\* (2005 doit correspondre au total de la question 11)

(milliers de \$CAN)

- a) Effectués en 2004
- b) Effectués en 2005
- c) Projetés pour 2006
- d) Prévus pour 2007

*\* Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés net après retenues d'impôts.*

### 11. NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE EN 2005 PAR D'AUTRES ORGANISMES\*

**Au Canada**                      **À l'étranger**

(milliers de \$CAN)

- a) Société mère, société(s) et filiales(s)
- b) Autres sociétés
- c) Organismes privés sans buts lucratifs
- d) Instituts ou associations de recherche industrielle
- e) Hôpitaux
- f) Universités
- g) Organismes provinciaux de recherche
- h) Autres (par ex.: Individus, maisons d'enseignement non universitaires, gouvernement, etc.)

**Total des items 11a) à 11h).....**

**Total (égal à celui inscrit pour 2005 à la question 10b).....**

*\* Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés net après retenues d'impôts.*

## DONNÉES SUR LES AUTRES PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS AU CHAPITRE DE LA TECHNOLOGIE (question 12)

*Une société peut obtenir de l'information fondée sur la R-D faite par le passé par d'autres sociétés, organismes ou individus. D'autre part, elle peut aussi vendre de l'information fondée sur la R-D qu'elle a entreprise par le passé. La section précédente demande de déclarer les versements effectués pour financer la R-D pendant que cette R-D est faite. La présente section demande de déclarer uniquement les paiements pour l'information et les droits relatifs à la R-D déjà entreprise par le passé.*

### 12. PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS PAR CETTE UNITÉ DÉCLARANTE EN 2005 POUR DES BREVETS, (CESSION, LICENCE), SAVOIR-FAIRE (NON BREVETÉ), INVENTIONS, MARQUES (Y COMPRIS FRANCHISES), ET ASSISTANCE TECHNIQUE RELIÉE À LA R-D\*

**Au Canada**                      **À l'étranger**

(milliers de \$CAN)

- a) Paiements  
à la société mère, société(s) affiliée(s) et/ou filiale(s)
- aux autres organismes et/ou particuliers

**Total**

*\* Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés nets après retenues d'impôts.*

- b) Reçus  
de la société mère, de(s) société(s) affiliée(s) et/ou filiale(s)
- d'autres organismes et/ou particuliers

**Total**



# GUIDE DE DIRECTIVES RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE

1. On mène cette enquête depuis 1955 ; il est possible que vous ayez dans vos dossiers des copies de vos déclarations antérieures qui pourraient vous aider. Si vous remplissez un formulaire conjoint pour au moins deux sociétés regroupées, veuillez donner des chiffres regroupés pour toutes les questions (par exemple, les revenus, le personnel, les dépenses de R-D, les frais imputés à la technologie). Le terme « unité déclarante » utilisé dans le questionnaire comprend tous les groupes de sociétés apparentées lorsqu'un formulaire conjoint est rempli.
2. Prière de répondre à toutes les questions. À défaut de chiffres exacts, des estimations suffiront.
3. **Veuillez retourner le questionnaire dûment complété dans les 30 jours suivant la réception.** Si cela n'est pas possible, veuillez nous informer de la date à laquelle vous prévoyez nous le faire parvenir. Si vous recevez plus d'une copie du questionnaire de cette enquête pour la même entreprise, veuillez en remplir qu'un seul. Joignez-y le(s) questionnaire(s) en double. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser :

Section des enquêtes des sciences et de la technologie  
Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique  
Statistique Canada  
150 promenade du Pré Tunney  
Ottawa, On K1A 0T6  
Courriel: [sieidinfo@statcan.ca](mailto:sieidinfo@statcan.ca)  
Télécopieur: 613-951-9920

## Définition de la R-D (équivalent à celle de l'agence du revenu du Canada – voir le circulaire d'information N° 86-4R3)

La recherche et le développement (R-D) consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée à l'aide d'expérience ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'activité entreprise pour appliquer les résultats des recherches ou d'autres connaissances scientifiques à la création de produits ou procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il réussit, le développement se traduira généralement en produits ou procédés qui représentent une amélioration à « l'état de l'art » et pourront être brevetés.

## La recherche et le développement correspond à la « recherche scientifique et développement expérimental » tel que défini à l'article 37, règlement 2900 de la Loi de l'impôt sur le revenu ; la présente section exclut spécifiquement les éléments suivants :

- (i) la recherche sur les marchés, la stimulation des ventes,
- (ii) le contrôle de la qualité ou l'analyse et les essais ordinaires des matériaux, dispositifs ou produits,
- (iii) la recherche en sciences sociales ou humaines,
- (iv) la prospection, l'exploitation ou le forage en vue de découvrir ou de produire des minéraux, du pétrole ou du gaz naturel,
- (v) la production en série d'un matériau, d'un dispositif ou d'un produit nouveau ou amélioré, ou la commercialisation d'un procédé nouveau ou amélioré,
- (vi) les modifications de modèles, ou la compilation ordinaire de renseignements.

### Exemple :

L'investigation du phénomène de la conduction électrique dans le cristal était de la « recherche ». L'application de cette connaissance à la création d'un nouveau dispositif d'amplification – le transistor – était du « développement ». L'application de ce produit à la construction de nouveaux circuits électriques pour les récepteurs de télévision était du « développement ». La conception de nouveaux boîtiers en plastique pour les récepteurs de télévision est du dessin, pas du « développement ».

La recherche et le développement peuvent être effectués par une unité permanente de R-D (par ex., une division de R-D ou par une unité qui exerce généralement une activité qui n'est pas de la R-D (par ex., ingénierie ou production). Dans le premier cas, l'unité de R-D peut passer une partie de son temps à effectuer des essais à solutionner des problèmes techniques ou elle peut exercer d'autres activités qu'on ne doit pas inclure dans la R-D. Dans le second, il ne faut tenir compte que de la portion de R-D qui fait partie de l'activité totale de telles unités.

### Nota :

Bien que la définition de la « recherche scientifique et développement expérimental » correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique et le développement expérimental ne peuvent être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex.: terrains et édifices). Sont incluses ici, toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

### Interprétation

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances et des expériences actuelles. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifiques et les ingénieurs n'est pas de la R-D puisque leurs activités principales sont la production « courante », les travaux de génie, le contrôle de la qualité et les essais. Même s'ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur travail n'est pas orienté vers l'acquisition de nouvelles connaissances ou le développement de nouveaux produits ou procédés. Toutefois, les coûts des éléments de travail qui, en soi ne sont pas considérés de la R-D mais constituent un apport direct aux projets de R-D doivent être compris dans les frais de recherche et de développement. Voici des exemples de ces éléments de travail : dessin, génie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.



Si l'objectif principal est d'apporter d'autres améliorations techniques au produit ou au procédé, alors le travail répond à la définition de la R-D. Par contre, si le produit, le procédé ou la méthode sont en grande partie déjà établis et si l'objectif premier est de développer de nouveaux marchés, de planifier en vue d'une production ou d'assurer la bonne marche d'un système de production ou de contrôle, l'activité en question ne peut plus être considérée comme étant de la R-D même si elle peut constituer une partie importante du processus global d'innovation. Ainsi, le dessin, la construction et la mise à l'essai de prototypes, de modèles, d'usines-pilotes font partie de la R-D. Mais lorsqu'on a apporté les modifications nécessaires et que les essais ont été réussis de façon satisfaisante, on a atteint la limite de la R-D. Par conséquent, le coût des plans de construction et de production ne font plus partie des dépenses de développement.

On peut inclure les usines-pilotes dans le développement, mais seulement si l'objectif principal est d'acquérir de l'expérience et de compiler des données. Aussitôt que ces installations commencent à fonctionner comme des unités normales de production, leurs coûts ne peuvent plus être attribués à la R-D. De même, une fois qu'on est satisfait du prototype original, les autres « prototypes » construits pour répondre à un besoin particulier ou pour remplir une très petite commande ne font pas partie de l'activité de R-D.

ACTIVITÉ	SOLUTION	OBSERVATIONS
Recherche économique, recherche sur les marchés, études de gestion	Exclure	Toutes les activités concernant les sciences sociales.
Contrôles de la qualité, essais ordinaires, modification aux modèles, adaptation mineure d'un produit pour répondre aux exigences spécifiques d'un client	Exclure	Même s'ils sont effectués par le personnel de la R-D.
Prospection, forage d'exploration, exploitation de mines, de puits de pétrole et de gaz	Exclure	Inclure cependant les projets de R-D impliquant un nouvel équipement ou de nouvelles techniques dans ces domaines, par exemple la recherche sur les méthodes de récupération tertiaire ou in situ.
Génie	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de génie ayant un apport direct avec les projets de R-D.
Dessin et conception	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de dessin nécessaires au cours de la R-D.
Prototypes, usines-pilotes	Inclure	Tant que l'objectif principal est d'y apporter d'autres améliorations.
Contrats (questions 8(c)(ii) et 8(e))	Inclure	Tout contrats consacrés à la R-D. Tenir compte uniquement des coûts de R-D, lorsque le contrat comprend également d'autres travaux.
Essais de production, outillage, correctifs	Exclure	Toutefois d'autres travaux de R-D peuvent être occasionnés suite à ces activités.
Brevets et permis	Exclure	Tout le travail administratif et juridique associé aux brevets et permis.

**Question 3 – Revenus (canadiens)** – Figure ici le produit de la vente de biens et de services au Canada (après déduction des taxes de vente et d'accise), et autres revenus tels que ceux provenant d'investissement et de loyers. Tous les biens vendus comprennent les biens vendus en consignation expédiés hors du Canada. Les revenus doivent être déclarés en monnaie canadienne.

**Question 5 – Équivalence Plein Temps (ÉPT)** – La R-D peut être exécutés soit par des personnes qui se consacrent entièrement à cette activité, soit par des personnes qui ne lui accordent qu'une partie de leur temps, et qui pour le reste, s'occupent de tâches comme la vérification, le contrôle de la qualité et l'organisation de la production. Pour connaître l'effort total voué à la R-D en termes de main-d'œuvre, il est nécessaire d'évaluer l'équivalence plein temps des personnes qui se sont occupées de la R-D qu'à temps partiels.

ÉPT = Nombre de personnes travaillant uniquement à des projets de R-D, plus une estimation du temps consacré à la R-D par les personnes qui se livrent à cette activité à temps partiel seulement.

*Exemple de calcul* : Cinq scientifiques sont occupés à des tâches de R-D ; un y consacre tout son temps et les quatre autres n'y consacrent que le quart de leur temps, alors : ÉPT = 1 + 1/4 + 1/4 + 1/4 + 1/4 = 2 scientifiques.

#### Question 5 – Personnel auxiliaire

**Techniciens et technologues** – Personnel qui a reçu une formation technique et collabore avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D, soit les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaire d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique.

**Autres** – Personnel directement rattaché à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou les commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D.

**Question 6 (e) – Développement de logiciels** – Le mot « logiciels » désigne les instructions codées qu'exécutent les appareils électroniques, y compris les ordinateurs, pour accomplir des opérations et des fonctions. Voir le **Circulaire d'information de ARC, n° 97-1** « Lignes directives administratives pour le développement de logiciels ».

**Question 6 (f) – Biotechnologie** – La biotechnologie, concerne l'application de la science et de l'ingénierie à l'utilisation directe ou indirecte et de manière innovatrice d'organismes vivants, entiers ou partiels et à l'état naturel ou modifié pour la production de biens et de services ou l'amélioration de procédés. On peut grouper les biotechnologies à l'intérieur des catégories suivantes : ADN (le codage), Protéines et molécules (les blocs fonctionnels), Génie et culture cellulaires et tissulaires, Procédés biotechnologiques, Organismes intracellulaires, Autres (Bioinformatique, Biotechnologie environnementale,). Veuillez inclure les Nanobiotechnologies à la question 6(j).

**Question 6 (g) – Protection de l’environnement** – La protection de l’environnement est défini comme étant le domaine des travaux affectés à la réduction ou l’élimination des polluants et des déchets (comprenant la prévention, le traitement et le réemploi des polluants et des déchets, ainsi que la réduction dans l’utilisation de matières et d’énergie). Toutes les dépenses effectuées dans le but d’améliorer la santé et la sécurité au travail sont exclues.

**Question 6 (h) – Les bénéfices environnementaux** – Les bénéfices environnementaux incluent les économies d’énergie potentielles et la réduction des quantités de matériaux utilisés ou des quantités de déchets, résultant d’une efficacité énergétique accrue, du recyclage ou de systèmes en boucle fermée. Ces bénéfices peuvent aussi inclure des changements dans la conception qui résultent en des produits moins dommageables pour l’environnement, à travers leur utilisation ou leur élimination.

**Question 6 (i) – R-D sur les matériaux avancés** – La R-D sur les matériaux avancés est définie comme étant l’investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles par le biais d’expériences ou d’analyses en vue d’acquérir de nouvelles connaissances et de créer des produits et procédés nouveaux ou améliorés utilisant des matériaux avancés tels les métaux (incluant les super-alliages ou les métaux hautement purifiés), la céramique et le carbone (incluant l’optoélectronique telles les fibres optiques et les produits à base de carbone ou de graphite) et les polymères (incluant les plastiques renforcés à haute performance et les autres polymères à haute performance).

**Question 6 (j) – Nanotechnologie** – La nanotechnologie est la fabrication de dispositifs et de produits à partir de composants moléculaires ou nanométriques possédant des propriétés extraordinaires. Les nanoparticules, les nanomatériaux, les nanostructures, les nanosystèmes, la nanophotonique, la nanoélectronique, la nanomédecine et la nanobiotechnologie sont autant d’exemples d’applications de la nanotechnologie.

**Question 7 – Territoire de la région de la Capitale nationale :**

Alcove (QC)	Constance Bay (ON)	Gloucester (ON)	Larrimac (QC)	Orléans (ON)	Ste-Cécile-de Masham (QC)
Almonte (ON)	Corkery (ON)	Greely (ON)	Leitrim (ON)	Osgoode (ON)	Sarsfield (ON)
Angers (QC)	Cousineau (QC)	Halverson (QC)	Leonard (ON)	Ottawa (ON)	Shirley’s Bay (ON)
Antrim (ON)	Cumberland (ON)	Harwood Plains (ON)	Limbour (QC)	Pakenham (ON)	South Gloucester (ON)
Appleton (ON)	Dalmeny (ON)	Hazeldean (ON)	Lucerne (QC)	Pamure (ON)	South March (ON)
Ashton (ON)	Davidson Corner (QC)	Herbert Corners (ON)	Luskville (QC)	Patterson (QC)	Spring Hill (ON)
Aylmer (QC)	Deschênes (QC)	Heyworth (QC)	MacLarens Landing (ON)	Perkins (QC)	Stapledon (ON)
Barrhaven (ON)	Dirleton (ON)	Holland Mills (QC)	Malwood (ON)	Pointe-Gatineau (QC)	Stanley Corners (ON)
Baxters Corner (ON)	Duclos (QC)	Hull (QC)	Manion Corners (ON)	Poltimore (QC)	Steel (QC)
Bearbrook (ON)	Dunrobin (ON)	Huntley (ON)	Manotick (ON)	Poupore (QC)	Stittsville (ON)
Beech Grove (QC)	Dwyer Hill (ON)	Ironside (QC)	Mansfield (ON)	Quinnville (QC)	Strathearn (ON)
Bells Corners (ON)	Eardley (QC)	Jeanne-d’Arc (QC)	Marathon (ON)	Quyong (QC)	Tenaga (QC)
Blackburn Hamlet (ON)	Edwards (ON)	Jockvale (ON)	Marchhurst (ON)	Ramsayville (ON)	Twin Elm (ON)
Blakeney (ON)	Elm (ON)	Johnston Corners (ON)	Marvelville (ON)	Reevecraig (ON)	Val-des Monts (QC)
Breckenridge (QC)	Embrun (ON)	Kanata (ON)	Masson (QC)	Ribot (QC)	Val-du-Lac (QC)
Brisson (ON)	Fallowfield (ON)	Kars (ON)	Merivale (ON)	Richmond (ON)	Val-Paquin (QC)
Buckingham (QC)	Farm Point (QC)	Kenmore (ON)	Metcalfe (ON)	Rideau (ON)	Vanier (ON)
Burnet (QC)	Fitzroy Harbour (ON)	Kilmaurs (ON)	Mohr Corners (ON)	Rupert (QC)	Vars (ON)
Cantley (QC)	French Hill (ON)	Kinburn (ON)	Munster (ON)	Russell (ON)	Wakefield (QC)
Carlsbad Springs (ON)	Galetta (ON)	Kirks Ferry (QC)	Navan (ON)	Ruthledge (QC)	Watterson Corners (ON)
Carp (ON)	Gatineau (QC)	La Pêche (QC)	Nepean (ON)	St-François-de-Masham (QC)	Wilson’s Corners (ON)
Carsonby (ON)	Glen Almond (QC)	Lac-des-Loups (QC)	North Gower (ON)	St-Louis-de-Masham (QC)	Woodlawn (ON)
Cascades (QC)	Glenora (ON)	Lac-McGregor (QC)	North Onslow (QC)	St-Onge (QC)	Woodridge (ON)
Chelsea (QC)	Gleneagle (QC)	Lascalles (QC)	Old Chelsea (QC)	St-Pierre-de-Wakefield (QC)	Wyman (QC)
			Onslow Corners (QC)		

**Région métropolitaine de recensement (RMR) :** Une RMR est un territoire formé d’une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d’un grand centre urbain. Pour former une région métropolitaine de recensement, le centre urbain doit compter au moins 100 000 habitants.

**Subdivision de recensement (SDR) :** Une SDR est une municipalité ou une région jugée équivalente à des fins statistiques (p. ex. une réserve indienne ou un territoire non organisé). Le statut de municipalité est défini par les lois en vigueur dans chaque province et territoire au Canada.

**Subdivision de recensement inclus dans la RMR de Montréal :**

Anjou	Dollard-des-Ormeaux	LaSalle	Montréal-Nord	Saint-Bruno-de-Montarville	Sainte-Anne-des-Plaines
Baie-d'Urfé	Dorval	Laval	Montréal-Ouest	Saint-Colomban	Sainte-Catherine
Beaconsfield	Gore	Lavaltrie	Notre-Dame-de-Île-Perrot	Saint-Constant	Sainte-Geneviève
Beauharnois	Greenfield Park	Le Gardeur	Oka	Saint-Eustache	Sainte-Julie
Bellefeuille	Hampstead	LeMoynes	Otterburn Park	Saint-Hubert	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Beloil	Hudson	Léry	Outremont	Saint-Isidore	Sainte-Thérèse
Blainville	Kahnawake 14	Les Cèdres	Pierrefonds	Saint-Jérôme	Senneville
Bois-des-Filion	Kanesatake	Longueuil	Pincourt	Saint-Joseph-du-Lac	Terrasse-Vaudreuil
Boisbriand	Kirkland	Lorraine	Pointe-Calumet	Saint-Lambert	Terrebonne
Boucherville	L'Assomption	Maple Grove	Pointe-Claire	Saint-Laurent	Varenes
Brossard	L'Île-Bizard	Mascouche	Pointe-des-Cascades	Saint-Lazare	Vaudreuil-Dorion
Candiac	L'Île-Cadieux	McMasterville	Repentigny	Saint-Léonard	Vaudreuil-sur-le-Lac
Carignan	L'Île-Dorval	Melocheville	Richelieu	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Verdun
Chambly	L'Île-Perrot	Mercier	Rosemère	Saint-Mathieu	Westmount
Charlemagne	La Plaine	Mirabel	Roxboro	Saint-Mathieu-de-Beloil	
Châteauguay	La Prairie	Mont-Royal	Saint-Amable	Saint-Philippe	
Côte-Saint-Luc	Lachenaie	Mont-Saint-Hilaire	Saint-Antoine	Saint-Placide	
Delson	Lachine	Montréal	Saint-Antoine-de-Lavaltrie	Saint-Sulpice	
Deux-Montagnes	Lafontaine	Montréal-Est	Saint-Basile-le-Grand	Sainte-Anne-de-Bellevue	

**Subdivision de recensement inclus dans la RMR de Toronto :**

Ajax	Caledon	Halton Hills	Mississauga	Oakville	Toronto
Aurora	Chippewas of Georgina Island First Nation	King	Mono	Orangeville	Uxbridge
Bradford West Gwillimbury	East Gwillimbury	Markham	New Tecumseth	Pickering	Vaughan
Brampton	Georgina	Milton	Newmarket	Richmond Hill	Whitchurch-Stouffville

Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées

« **Recherche et développement industriels** » (N° 88-202-XIF au catalogue de Statistique Canada) et  
 « **Statistique des sciences** » (N° 88-001-XIF au catalogue de Statistique Canada).

[http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi?subject=193#193](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi?subject=193#193)

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION